

Goodyear et SRI ont conclu un accord pour dissoudre leur alliance mondiale

- **Transaction relative pour le résultat net ajusté à partir de 2016**
- **Aucun impact sur les objectifs financiers ou le programme d'investissement en 2015 et 2016**

AKRON, Ohio, 4 juin 2015 – The Goodyear Tire & Rubber Company a annoncé aujourd'hui être parvenue à un accord avec Sumitomo Rubber Industries, Ltd (SRI) pour dissoudre l'alliance mondiale qui unissait les deux sociétés.

Goodyear et SRI avaient formé cette alliance en 1999. Elle comprend principalement quatre joint-ventures, une en Amérique du Nord, une en Europe et deux au Japon.

« Même si cette alliance a été bénéfique pour Goodyear au cours des 16 dernières années, Goodyear est aujourd'hui bien positionnée pour poursuivre seule sa stratégie », a expliqué Richard J. Kramer, Président-Directeur Général de Goodyear. « Cet accord positif augmente notre flexibilité et notre capacité de croissance rentable alors que nous continuons à nous concentrer à dégager des performances fortes et une rentabilité économique durable. »

« Nous nous engageons à gérer cette transition de façon organisée et en douceur, pour qu'elle soit sans impact pour nos clients et les consommateurs en Amérique du Nord, en Europe et au Japon. », conclut-il.

La mise en œuvre définitive de l'accord annoncé aujourd'hui, réglerait l'arbitrage en cours déposé en janvier 2014. Cet accord permet aux deux sociétés d'éviter les coûts et l'incertitude de ce type de procédure.

Présentation générale de l'accord

Joint-venture nord-américaine

- SRI (détenant actuellement 25 % de participation) fera l'acquisition des 75 % de participation de Goodyear dans Goodyear Dunlop Tires North America Ltd. (GDTNA), qui fabrique et commercialise principalement des pneus de marque Dunlop en Amérique du Nord, et aura notamment la pleine propriété de l'usine de pneumatiques de la joint-venture à Tonawanda, New York.
- Goodyear conservera les droits exclusifs de vente des pneus de marque Dunlop sur les marchés de remplacement des pneus industriels et consumer aux États-Unis, au Canada et au Mexique, ainsi qu'aux constructeurs de véhicules non japonais installés dans ces pays.
- En plus d'acquérir la pleine propriété de l'activité de pneu moto Dunlop en Amérique du Nord, SRI aura le droit de vendre des pneus de marque Dunlop aux constructeurs de véhicules japonais aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Joint-venture européenne

- Goodyear (détenant actuellement 75 % de participation) fera l'acquisition des 25 % de participation de SRI dans Goodyear Dunlop Tires Europe B.V. (GDTE).
- Goodyear conservera les droits exclusifs de vente des pneus de la marque Dunlop sur les marchés des pneus d'origine et de remplacement, des pneus consumer, industriels, moto et de compétition, dans les pays européens où la joint-venture actuelle les approvisionne en exclusivité.
- SRI obtiendra les droits exclusifs de vente des pneus de marque Dunlop dans les pays de la région EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) qui étaient précédemment sans exclusivité au sein de l'alliance mondiale, notamment la Russie, la Turquie et certains pays d'Afrique.

Joint-ventures japonaises

- Goodyear (détenant actuellement 25 % de participation) fera l'acquisition des 75 % de participation de SRI dans Nippon Goodyear Ltd., qui approvisionne le marché japonais des pneus de remplacement de marque Goodyear.
- SRI (détenant actuellement 75 % de participation) fera l'acquisition des 25 % de participation de Goodyear dans Dunlop Goodyear Tires Ltd., qui approvisionne le

marché japonais des pneus d'origine et de remplacement de marques Goodyear et Dunlop.

- Goodyear récupèrera les droits exclusifs d'approvisionnement le marché japonais des pneus d'origine et de remplacement de marque Goodyear.
- SRI conservera les droits exclusifs d'approvisionnement le marché japonais des pneus d'origine et de remplacement de marque Dunlop.

Conditions financières de l'accord

Selon les termes de l'accord, Goodyear versera à SRI un montant de 271 millions de dollars à la date de réalisation de la transaction, prévue au quatrième trimestre 2015. Cette transaction n'a aucun impact sur les objectifs financiers existants, ni sur le programme d'investissement 2015 et 2016 de la société. Les coûts sont inclus dans le montant estimé de 600 millions de dollars pour les restructurations prévues par le programme d'investissement. De plus, Goodyear devra rembourser à SRI une dette préexistante d'environ 55 millions de dollars dans les trois ans suivant la date de conclusion de l'accord. Selon les termes de l'accord, Goodyear vendra également ses 3,4 millions actions ordinaires de SRI.

Goodyear prévoit que cette transaction sera relative pour ses revenus à partir du premier trimestre 2016, notamment en raison de l'abandon de ses intérêts minoritaires dans GDTE. Selon le plan d'exploitation de la société pour 2015, le bénéfice annuel par rapport au revenu net ajusté s'élèverait de 40 à 50 millions de dollars environ (15-18 cents par action).

La transaction est soumise aux conditions classiques de réalisation, y compris à la réception des approbations réglementaires et à la conclusion par SRI d'une convention collective avec le syndicat ouvrier United Steelworkers de l'usine de Tonawanda.

Téléconférence

Goodyear présentera cet accord lors d'une téléconférence à destination des investisseurs qui se tiendra le vendredi 5 juin, à 9 h EDT. Participeront à cette conférence Laura K. Thompson, Vice-Présidente Exécutive et Directrice Financière, et Christina L. Zamarro, Vice-Présidente chargée des relations avec les investisseurs.

Avant le début de la téléconférence, la société publiera des informations financières et d'autres informations connexes sur le site Web consacré aux relations avec les investisseurs :

<http://investor.goodyear.com>.

Les investisseurs, les médias et les autres personnes intéressées pourront accéder à la téléconférence du 5 juin sur le site Web ou par téléphone en appelant à cette date le +1-800-895-4790 ou le +1-785-424-1071 avant 8 h 55 EDT, en fournissant l'identifiant de la conférence : « Goodyear ». Un enregistrement sera également disponible en composant le +1-800-723-6062. Il restera également accessible sur le site Web.

Goodyear est l'un des principaux fabricants de pneumatiques au monde. La société emploie environ 67 000 personnes et fabrique des pneumatiques dans 50 usines réparties dans 22 pays. Ses deux centres d'innovation, à Akron (Ohio), et à Colmar-Berg (Luxembourg), conçoivent et développent des produits et services à la pointe de l'innovation, qui sont pour la plupart devenus des standards. Pour plus d'informations sur Goodyear et ses produits, visitez le site www.goodyear.com/corporate. GT-FN

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse constituent des déclarations prospectives aux fins des dispositions qui définissent la règle refuge de la Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Il existe une variété de facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, qui affectent nos opérations, nos performances, notre stratégie et nos résultats, d'entreprise et qui peuvent amener nos résultats réels et nos expériences à différer significativement des hypothèses, des attentes et des objectifs exprimés dans toute déclaration prospective. Ces facteurs incluent, sans toutefois s'y limiter, notre capacité à mettre en œuvre avec succès nos initiatives stratégiques, les mesures et initiatives prises par les concurrents actuels et potentiels, les risques représentés par les conversions et transactions en devises étrangères, l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie, une grève, un arrêt du travail ou tout autre événement similaire, une détérioration de la conjoncture économique ou l'incapacité à accéder aux marchés de capitaux, des arrêts de travail, des difficultés financières ou des interruptions d'approvisionnement chez nos fournisseurs ou clients, l'adéquation de nos immobilisations, notre incapacité à nous conformer à un covenant substantiel dans nos titres de créance, les conséquences préjudiciables éventuelles d'un litige mettant en cause la société, ainsi que les effets de facteurs plus généraux tels que des changements du marché général, des conditions économiques ou politiques, ou dans la législation, de la réglementation ou de politique publique. D'autres facteurs sont décrits dans les documents que nous avons déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la SEC), y compris notre rapport annuel sur formulaire 10-K, nos rapports trimestriels sur formulaire 10-Q et les rapports actuels sur formulaire 8-K. En outre, les déclarations prospectives reflètent uniquement nos estimations à un jour donné et ne doivent donc pas être invoquées comme représentant nos prévisions à une date ultérieure. Bien que nous soyons en droit d'actualiser les déclarations prospectives à une date ultérieure, nous déclinons expressément toute obligation de le faire, même si nos estimations changent.